



FRANCE TRAVAIL ET PROJET DE FEUILLE DE ROUTE PRÉSENTÉ AU CSEC

DÉCLARATION AU CSEC DU 05 MARS 2024

Le Syndicat SNU FSU exprime son vif mécontentement et réitère ses craintes déjà exprimées à l'égard de France Travail et aujourd'hui de sa déclinaison au travers du projet de feuille de route présenté devant cette instance.

En effet, cette feuille de route dans son esprit n'est pas sans rappeler les propos du premier ministre Gabriel Attal et son discours de politique générale. Tout particulièrement, les annonces sur le triplement des contrôles de la recherche d'emploi qui serait l'un des buts avoués de la création France Travail. Ou encore la suppression des ASS qui suscitent des préoccupations majeures quant à l'équilibre entre la protection sociale et droits fondamentaux des chômeurs.

Dans le même sens, les annonces relatives à l'indemnisation du chômage via la nouvelle convention d'assurance chômage qui se profile ne sont pas plus rassurantes pour préserver les plus faibles. **Comment penser nous présenter ce projet sans nous donner aucun élément sur la convention tripartite comme si la feuille de route était hors sol ou qu'il n'y avait pas de lien...** Pourtant sur ce point comme sur l'indemnisation des privé-es d'emploi, les quelques éléments que nous avons montrés qu'**il n'est question que de réduction** !

⇒ réduction de la période d'indemnisation qui pourrait passer de 18 à 12 mois

⇒ réduction des montants versés avec l'instauration de la dégressivité des allocations dès l'inscription au chômage.

Ces annonces d'une violence sans précédent soulèvent nos plus grandes inquiétudes quant à la solidité du filet de sécurité sociale comme à celle du bouclier social pourtant indispensable pour sécuriser les parcours de vie.

Ce **changement drastique du modèle social d'indemnisation** qui pourrait passer d'un rapport initial de 1 jour de travail /1 jour d'indemnisation à un ratio de 1.4 jour travaillé pour 1 jour indemnisé est significatif. Ce nouveau paradigme soulève des interrogations légitimes sur l'impact financier et social pour les demandeurs d'emploi, impact inadmissible pour le SNU FSU.

POUR EN VENIR AU CONTENU DE CETTE FEUILLE DE ROUTE

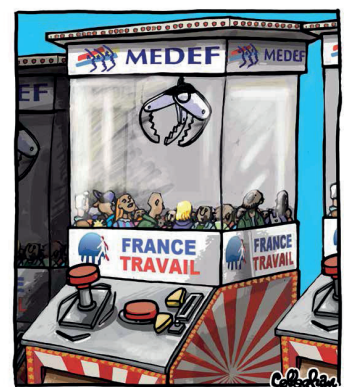
Dans ce projet présenté, l'utilisation de termes guerriers est pour notre Organisation Syndicale particulièrement préoccupante.

Ces termes quasi militarisés de task force, new deal par exemple laissent entrevoir une possible militarisation des politiques de l'emploi et par la même **des mesures autoritaires tant vis-à-vis de nos publics que de notre personnel.**

La dureté des termes employés n'est que le triste reflet de l'inhumanité institutionnelle et sociale qui attaque les plus vulnérables de notre société.

Les personnels, ainsi exposés à la colère voire parfois à la violence de nos publics, ou à leur révolte pour certains, à leur désespérance pour d'autres, sont confrontés à des défis majeurs et à une surexposition aux risques dont il est impératif que la Direction Générale prenne, sans attendre, la mesure.

Ces situations s'alignent avec les alertes de la procédure de Danger Grave et Imminent, à laquelle le SNU FSU a activement participé et qui apparaissent déjà au sein de Pôle emploi. Risques qui sont désormais encore accentués par ces nouvelles dispositions et l'avènement de France Travail.



Dans un autre registre, **l'exclusion totale de France travail de toute gouvernance** sur les politiques publiques déployées demain représente selon le SNU FSU, un tournant inquiétant, qui transforme notre établissement en un simple opérateur de seconde zone dépourvu de tout pouvoir décisionnaire direct.

Par ailleurs, les risques de rupture d'égalité entre les usagers sur les territoires et les craintes liées à la mise en avant de certaines politiques visant par exemple une forme de préférence nationale soulèvent pour le SNU FSU des préoccupations légitimes.

Ceci corrélé avec la décentralisation des pouvoirs décisionnaires allant jusqu'au niveau des communes sans garde-fou national qui garantisse les droits élémentaires d'égal accès aux services publics fait craindre le pire de l'arbitraire.

SUR CETTE FEUILLE DE ROUTE LE SNU FSU RELÈVE PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES ALERTES SUIVANTES SUR LES AXES PRINCIPAUX

- Développer la stratégie multicanal, pourtant critiquée par la Défenseur des droits, ainsi que le recours à l'intelligence artificielle, risquent d'exclure les demandeurs d'emploi les plus fragiles et de marginaliser certains conseillers. De façon plus générale cela risque de nuire tant aux demandeurs d'emploi qu'au personnel n'apportant ni les bonnes réponses, ni les bonnes pratiques. C'est finalement la déshumanisation du service qui est à l'œuvre et visera là encore les plus fragiles
- Aider les employeurs à recruter c'est le grand retour de la prospection, alors que l'organisation du travail jusque-là a tout fait, depuis plusieurs années, pour empêcher les agent.es d'aller dans les entreprises, perdant ainsi souvent le réseau d'employeurs construit pendant des années
- Augmenter les « stages » de main d'œuvre gratuite avec la généralisation des immersions professionnelles et des formations préalables au recrutement... ;
- Développer la formation continue qui est toujours plus dévoyée de ses objectifs initiaux au profit de la seule adaptation immédiate aux demandes des entreprises ou des jeunes au marché du travail via la fausse bonne idée d'avenir pro qui les sort trop tôt de l'école pour les modeler aux souhaits des entreprises
- Renforcer le contrôle de la recherche d'emploi, sous couvert de « redynamisation », visant en fait à forcer les privés d'emploi à prendre les postes des considérés comme « métiers en tension » qui en fait sont trop souvent les métiers mal payés mal considérés avec des conditions de travail pénibles, à quand la création d'un service de contrôle des entreprises ?
- Gérer mieux les droits, sur ce point les leçons de la mise en place du CRI n'ont pas été retenues notamment en moyens.

Ce ne sont que quelques exemples des grands projets de cette feuille de route qui sont autant d'éléments d'inquiétude pour nos métiers, nos missions, nos conditions de travail comme pour les droits des usagères et usagers.

En conclusion, le SNU FSU appelle à une révision urgente de ce projet.

Pour nous cette feuille de route se résume à faire le pari de la confiance pour les employeurs, le pari de la défiance pour les privé.es d'emploi, le pari de la souffrance pour les personnels.



Il est impératif pour le SNU FSU de préserver les droits fondamentaux des chômeurs, de garantir la sécurité et le bien-être des agent.es, de maintenir une égalité d'accès à nos services en se dotant de moyens à la hauteur des ambitions déclarées afin que le service public de l'emploi reste un véritable service public de qualité dans notre pays faisant ainsi sens pour toutes et tous.